

Acheter de manière responsable et sobre en carbone

Les collectivités publiques suisses dépensent chaque année plusieurs milliards de francs en achat de matériel et de prestations diverses. Ces dépenses sont de puissants leviers pour diminuer les émissions de CO₂. Derrière chaque achat réalisé par une commune vaudoise se cache donc l'opportunité d'orienter le marché vers des modes de production responsable, plus sobre en carbone.



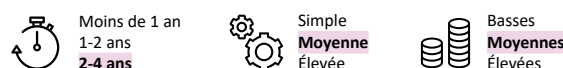
LIENS AVEC LE PLAN CLIMAT VAUDOIS



LIENS AUTRES FICHES



IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE



Objectifs

Acheter moins, mais acheter mieux.

Diminuer l'impact carbone, et plus largement les impacts écologiques et sociaux, des achats publics.

Sensibiliser les partenaires et encourager les modes de production sobres en carbone.

3 bonnes raisons de le faire

Faire preuve d'exemplarité

Les collectivités publiques, cantons comme communes, se doivent de montrer l'exemple. Une politique d'achats responsable, si elle est cohérente et bien communiquée, peut inciter les habitant-e-s à faire évoluer leurs propres modes de consommation.

Encourager l'innovation

En consommant de manière responsable, les collectivités publiques incitent les fabricant-e-s et les prestataires à développer des produits et services adaptés, compétitifs sur un marché où la demande pour de tels produits est croissante.

Réaliser des économies

Adopter une politique d'achats responsable, cela entraîne bien souvent une diminution des volumes achetés, une baisse des consommations énergétiques ou une prolongation de la durée de vie des produits ou appareils. Autant d'éléments qui contribuent à réaliser, à moyen terme, des économies financières.

Marche à suivre

1. État des lieux

Faire un état de lieux des achats courants et plus importants planifiés au cours des prochaines années par la commune (qui achète quoi, quand et comment).

2. Politique d'achats

Fixer les principes de base, les objectifs et les critères d'achat en s'inspirant de la [Toolbox achats responsables suisse](#) (p. ex. : n'acheter qu'en cas de besoin ; favoriser la collaboration intercommunale ; utiliser 100 % d'énergie renouvelable ; etc.).

3. Plan d'action

Identifier les actions découlant de la politique d'achats. Prioriser et réaliser, durant la durée du PECC, au moins 2 nouvelles actions parmi les domaines suivants (voir les détails au verso) :

- approvisionnement en électricité ;
- achat de produits ;
- mobilité professionnelle ;
- achat de véhicules.

4. Communiquer la démarche à vos habitant-e-s afin de valoriser le travail.

Pistes d'actions

À travers la mise en pratique de quelques principes de base, il est possible de réduire de manière parfois importante les émissions de CO₂ cachées derrière les achats publics.

N'acheter que lorsque cela est nécessaire et favoriser les biens à longue durée de vie

- Pour tout achat, interroger le besoin et les alternatives (location, partage, etc.). Lorsque cela semble possible, renoncer à l'achat.
- Pour tout achat nécessaire, choisir en priorité des articles réparables, rechargeables, démontables, réutilisables, recyclables (voir [fiche ⑥](#)) ou, lorsque cela est possible, des articles de seconde main.

Utiliser du courant vert et limiter la consommation électrique de vos appareils

Approvisionnement en électricité

Privilégier l'autoconsommation (voir [fiche ⑬](#)) et l'achat de courant vert auprès de votre fournisseur d'électricité.

→ *Souscrivez auprès de votre fournisseur un contrat proposant une énergie 100 % locale et renouvelable.*

Achats de produits

Acheter des appareils électriques, des luminaires et des ampoules avec une étiquette énergie A (anc. A à A+++).

Limiter les transports et favoriser les véhicules de transport et d'entretien les moins polluants

Mobilité professionnelle

Mettre des vélos (électriques ou non) à disposition pour les courts trajets ; souscrire à un système d'autopartage (comme Mobility).



Achats de véhicules

Interroger le besoin et explorer les possibilités de location avant tout achat ; si nécessaire, privilégier les véhicules à faible impact environnemental et envisager des achats en commun avec d'autres communes.

→ *Pour l'entretien de vos espaces verts ou le déneigement, partagez un véhicule à plusieurs communes ou avec un agriculteur de la région.*

Achats de produits

Dans la mesure du possible, regrouper les commandes, privilégier les fournisseurs locaux et utilisant des modes de transport à faible impact environnemental.

Pour aller plus loin...

→ Les achats et les investissements sobres en carbone s'inscrivent, plus largement, dans **une politique d'achats responsable** qui vise à réduire les impacts environnementaux et sociaux des achats publics. La [Toolbox achats responsables suisse](#) donne de nombreuses pistes.

Soutien

[Toolbox achats responsables suisse](#) est une boîte à outil à disposition des communes. Elle leur propose de nombreuses informations et instruments de travail pour favoriser des acquisitions sobres en carbone et, plus largement, durables. La Toolbox se trouve sur la Plateforme nationale de connaissances sur les achats publics responsables (www.pap.swiss).

Sur demande, le Canton conseille la commune dans la réalisation de la politique d'achat de la commune.

Exemple

La commune de Vully-les-lacs est en train de remplacer progressivement les outils de la voirie par des outils électriques qui peuvent être rechargés à l'aide des panneaux solaires installés sur le collège de Salavaux.

Contact : **M. Alain Bally**, Municipal, a.bally@vully-les-lacs.ch – Tél. 026 677 30 03

Plus d'informations

[Toolbox achats responsables suisse](#)



Plateforme d'évaluation de multiples produits : topten.ch



Société Coopérative d'autopartage : mobility.ch

Site de l'ATE d'évaluation des nouveaux modèles de voitures et guide pour l'achat des utilitaires et minibus : [Ecomobiliste](#)



[Guide d'achat](#) de Cité de l'Energie



Personnes de contact

Valérie Bronchi, DFA-OCDC
valerie.bronchi@vd.ch – Tél. 021 316 73 87